

8 mars à Dédougou Un an après le rendez-vous manqué

Après le rendez-vous manqué de 2011, la population de Dédougou a accueilli cette année la cérémonie commémorative de la 155^e Journée internationale de la Femme. La marraine nationale, Chantal Compaoré, épouse du chef de l'Etat, accompagnée du Premier ministre, Luc Adolphe Tiao, et des membres du gouvernement ont communié dans la ferveur cette journée dédiée à l'autre moitié du ciel. Le thème de cette année est : "Mobilisation sociale pour la réduction de la mortalité maternelle: rôle des hommes". Objectif: sensibiliser l'opinion nationale sur le phénomène de la mortalité maternelle.



Le PM Luc Adolphe Tiao, avec à droite Chantal Compaoré



Le défilé des communes et associations de la région ont été des moments de détente lors de la cérémonie

La Journée internationale de la Femme, au-delà de son aspect festif et de retrouvailles, est un moment privilégié d'abord pour la femme mais aussi pour la communauté internationale de marquer un arrêt afin de mesurer les progrès accomplis dans la recherche d'un mieux-être, de mener des réflexions sur les dures conditions de vie de l'autre moitié du ciel

C'est pourquoi chaque année la réflexion est menée autour d'un thème, et pour cette édition, le thème choisi est : "Mobilisation sociale pour la réduction de la mortalité maternelle: rôle des hommes". L'objectif poursuivi, à travers ce thème, est de sensibiliser l'opinion nationale sur la mortalité maternelle et de mener une réflexion approfondie sur la contribution communautaire en général, celle des hommes en particulier, pour une réduction significative du taux de la mortalité maternelle dans notre pays d'ici à 2015.

Le choix d'un tel thème s'explique, selon Nestorine Sangaré, "par la persistance de la situation sanitaire des femmes. Le Burkina Faso présente l'un des profils sanitaires les plus faibles de la sous-région avec un taux de morbidité et de mortalité accentué chez les femmes. Le taux de mortalité

maternelle est passé de 484 pour 100 000 naissances vivantes en 1998 (EDS) à 307 pour 100 000 naissances vivantes en 2006. La mortalité intrahospitalière pour 100 000 parturientes est estimée à 2012 cas de décès. Dans le cadre des OMD, le Burkina Faso doit atteindre la norme internationale fixée à 101 décès pour 100 000 naissances vivantes".

La lutte contre la mortalité maternelle est aujourd'hui une priorité de santé publique et un impératif social, moral et politique qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des droits de la



La DG de la Fondation SEMAFO a été distinguée par les autorités pour ses multiples efforts en faveur de la population

personne et de la femme en particulier, en somme, à l'équité sociale. Même si les statistiques nationales en rapport avec le thème présentent certes des avancées, il n'en demeure pas moins que le pays est loin des Objectifs du millénaire pour le développement. Pour y parvenir, "il va falloir redoubler d'effort afin de mettre tout en œuvre pour éradiquer les différentes causes du phénomène de mortalité maternelle, a poursuivi le ministre de la Promotion de la femme", Nestorine Sangaré.

Le thème de cette année appelle à une forte mobilisation pour réduire la mortalité maternelle en impliquant de façon plus décisive les hommes. "Ils sont interpellés à œuvrer individuellement et collectivement pour atténuer la mortalité maternelle et infantile dans les familles dont ils sont les chefs, de même que dans la société entière. Dorénavant, à chaque fois qu'une femme enceinte mourra des suites de sa grossesse, qu'un enfant perd la vie, l'homme doit se poser la question de savoir s'il a assumé pleinement ses responsabilités d'époux ou de père", a précisé la marraine nationale, Chantal Compaoré.

Pour elle, "l'implication entière des hommes s'impose parce que cette

question ne relève pas seulement de la responsabilité de la femme. La santé de la mère et de l'enfant est une affaire de genre humain qui oblige à la mobilisation de l'ensemble des membres de la communauté. En adhérant entièrement à cette cause, les hommes pourront contribuer de façon plus radicale à éliminer le fléau en s'imposant de meilleurs comportements et en abandonnant les pratiques nuisibles en la matière", a-t-elle poursuivi.

Pour Chantal Compaoré, il est inconcevable et inacceptable que de nos jours, une femme meurt en voulant donner la vie, d'où son cri du cœur à l'endroit de tous les acteurs nationaux et internationaux afin qu'ils s'investissent résolument pour que plus aucune femme ne périsse en voulant donner la vie.

Au cours de cette cérémonie, trente personnes ont reçu des distinctions de l'Etat, et toutes les communes du Burkina dirigée par des femmes maires ont aussi reçu chacune une ambulance tricycle.

A l'issue de la cérémonie, la première Dame, accompagnée du Premier ministre, ont procédé à la pose de la première pierre de la maternité moderne de Dédougou ■

Dramane Sougué